



Du 17 au 19 novembre 2026

Centre des congrès de Québec

GUIDE DE L'EXPOSANT

Les exposants s'engagent à prendre connaissance du Guide de l'exposant de Québec Mines + Énergie Découverte et à respecter toutes les directives qui s'y trouvent afin d'assurer le bon déroulement de l'évènement. Les responsables de Québec Mines + Énergie se réservent le droit de refuser les exposants qui ne se conformeront pas aux directives. Certains éléments de ce guide peuvent être révisés ou modifiés en tout temps.

LOGISTIQUE DE QUÉBEC MINES + ÉNERGIE DÉCOUVERTE

Horaire général	Jour	Date	Heures
Visites étudiantes	Mardi	17 novembre	9 h à 15 h 45
	Mercredi	18 novembre	9 h à 15 h 45
	Jeudi	19 novembre	9 h à 12 h

Montage - Hall 300, salles 301AB, 302AB et 303AB

Jour	Date	Heures
Lundi	16 novembre	9 h à 19 h

Démontage - Hall 300, salles 301AB, 302AB et 303AB

Jour	Date	Heures
Jeudi	19 novembre	12 h à 16 h

PROCÉDURE DE SORTIE DES EXPOSANTS

Pour consulter la procédure de sortie des exposants du Centre des congrès de Québec, veuillez suivre ce lien : <https://www.convention.qc.ca/wp-content/uploads/Procedure-Sortie-FR-17oct2024.pdf>

Accès au débarcadère

Jour	Date	Heures
Lundi	16 novembre	9 h à 19 h
Jeudi	19 novembre	12 h à 16 h

IMPORTANT

- Notez que la livraison et la cueillette de matériel sont interdites aux entrées du Centre des congrès de Québec et qu'elles doivent s'effectuer au débarcadère uniquement.
- Le Centre des congrès acceptera le matériel à partir du **vendredi 13 novembre 2026** seulement.
- Des frais d'entreposage précongrès s'appliquent pour tout matériel d'exposant reçu avant cette date.

LOCALISATION DU CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC

Pour vous rendre au Centre des congrès de Québec et localiser le débarcadère du 855, rue Jean-Jacques-Bertrand, vous pouvez consulter le lien suivant : https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1_qQgKqC5JQKy2DTYbtW9u5c0ccNldC9A&femb=1&ll=46.81031700906284%2C-71.21566568177298&z=18

UTILISATION DU DÉBARCADÈRE

Les exposants doivent utiliser le débarcadère du niveau 4 du Centre des Congrès pour la livraison et la récupération de leur matériel. Celui-ci est situé au :

855, rue Jean-Jacques-Bertrand
Québec (Québec) G1R 5V3

La dimension des camions-remorques ne doit pas excéder 13 pi de hauteur et 48 pi de longueur. Le stationnement n'est pas permis sur le site du débarcadère. Seuls le déchargement et le chargement sont autorisés et tout contrevenant verra son véhicule remorqué. Ce quai est conçu pour recevoir un maximum de trois véhicules simultanément.

ACCÈS POUR LES PIÈCES LOURDES OU HORS GABARIT

Une grande porte donnant accès à la rue Jean-Jacques-Bertrand est située à l'extrémité ouest du corridor de service, au niveau 4 du Centre des congrès. Ses dimensions sont de 22 pi de largeur sur 15 pi de hauteur. Si vous désirez utiliser cette porte, veuillez contacter Mme Julie Gagné à :

minesenergiedecouverte@mrnf.gouv.qc.ca

STATIONNEMENT

Le Centre des congrès de Québec est situé à proximité de nombreux espaces de stationnements souterrains situés à Place Québec (accessible par la rue Saint-Joachim), au complexe Marie-Guyart (Complexe G), à Place Haute-Ville (sous l'hôtel Delta) et, finalement, au stationnement D'Youville. Ces stationnements sont tous reliés au Centre des congrès par des corridors intérieurs. Ils sont ouverts 24 heures sur 24, du lundi au dimanche. En semaine (de jour), nous vous suggérons de privilégier l'utilisation du transport durable (covoiturage, transports en commun, Parc-O-Bus) en raison du niveau élevé d'activités dans le secteur et de certains travaux de réfection. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter le site Web du Centre des congrès de Québec à l'adresse suivante :

<https://www.convention.qc.ca/infos-pratiques/#se-rendre>

Le stationnement est interdit en tout temps sur la Promenade Desjardins.

KIOSQUE D'EXPOSITION

Tous les kiosques ont une dimension de 10' x 10' et comprennent : un tapis de couleur sobre, une corbeille, 1 prise électrique de 15 ampères (120 volts) accès au Wi-Fi du Centre des congrès, 2 accès aux séances de conférences et à la salle d'exposition, 2 coupons pour les repas du mardi et mercredi midi.

LOCATION DE MOBILIER

Pour la location de mobilier ou pour personnaliser de votre espace d'exposition, nous vous invitons à contacter Tessier Services d'Exposition, le décorateur officiel de l'édition 2026 de QM+É:

Téléphone : 418 524-1888

Télécopieur : 418 524-0006

International : 1 800 760-9488

info@brunotessier.com

<https://brunotessier.com/>

Sur place, vous pourrez faire vos demandes de dernière minute au comptoir du soutien aux exposants, tenu par Tessier Services d'Exposition.

INTERNET ET DEMANDES EN AUDIOVISUEL

Les connexions Internet et la location de services audiovisuels sont gérées exclusivement par la firme Encore. L'accès Internet sans fil (Wi-Fi) est offert gratuitement par le Centre des congrès de Québec. Pour toute autre connexion, nous vous invitons à communiquer par courriel à : exposants-CCQ-ca@encoreglobal.com.

MANUTENTION DU MATÉRIEL ET ENTREPOSAGE

Pendant l'évènement

Les frais relatifs à la manutention et à l'entreposage du matériel (boîtes) de l'exposant au Centre des congrès de Québec sont couverts par Québec Mines + Énergie pendant le congrès. Le Centre des congrès dispose de zones d'entreposage à proximité des salles d'exposition et a la responsabilité exclusive de la gestion de ces espaces. L'entreposage du matériel durant le congrès est obligatoire. Ce service comprend l'étiquetage des effets et la manutention associée à l'entreposage.

L'exposant qui arrive au débarcadère avec son matériel peut, s'il le désire, apporter lui-même son matériel à son kiosque ou faire appel au personnel du Centre des congrès. Un chariot sera mis à sa disposition au besoin.

Les exposants **ne sont pas autorisés** à effectuer eux-mêmes l'entreposage de leur matériel. Aucune boîte de carton ni aucune caisse de transport vide ne seront tolérées à l'intérieur ou à l'arrière du kiosque. Le matériel doit être étiqueté (voir exemple à l'annexe 1) et remis au personnel du Centre des congrès pour entreposage.

Important

À la fin du démontage de l'exposition, le matériel non récupéré par le transporteur ou le service de messagerie de l'exposant sera automatiquement pris en charge par les responsables de Québec Mines + Énergie et les frais seront facturés à l'exposant.

Expédition à l'avance

Pour toute question concernant l'expédition à l'avance ainsi que l'entreposage, veuillez communiquer avec Mme Julie Gagné à minesenergiecouverte@mrnf.gouv.qc.ca.

Veillez noter qu'aucun matériel ne peut être livré au Centre des congrès de Québec avant le vendredi 13 novembre 2026.

Important

Les exposants qui utilisent les services de messagerie tels que FedEx, UPS, DHL ou autre, doivent s'assurer que les frais de douanes, les taxes, etc., sont payés à l'avance.

Les marchandises expédiées avec la mention « À percevoir » ne seront pas acceptées par le Centre des congrès de Québec ou par les responsables de Québec Mines + Énergie

OBLIGATIONS ET RESTRICTIONS

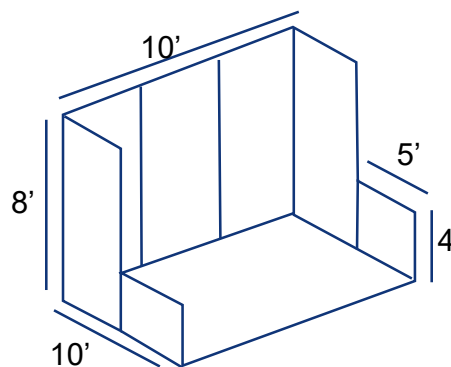
Installation des kiosques

L'installation des kiosques s'effectuera le lundi 16 novembre de 9 h à 19 h. Aucun kiosque ne pourra être installé après cette période.

L'exposant doit se limiter à l'espace qui lui est alloué. Aucun débordement sur un espace voisin ou dans les allées ne sera toléré.

Structure et dimensions

La hauteur de la structure de kiosque ne doit pas dépasser 8 pi, sauf si l'exposant a préalablement obtenu l'autorisation du comité organisateur du congrès. Dans le cas des kiosques situés entre deux voisins, la hauteur des structures, des comptoirs et des tables situés sur les côtés ne doit pas être supérieure à 4 pi. Les structures posées contre le mur arrière du kiosque ne doivent pas dépasser 8 pi de hauteur sur une profondeur de 5 pi à partir du fond (voir image à droite). Il est interdit d'utiliser les rideaux séparateurs comme surface d'affichage.



Les obligations et les restrictions suivantes s'appliquent aux exposants et à la main-d'œuvre utilisée pendant le montage et le démontage des kiosques.

Assurances

L'exposant doit posséder sa propre assurance responsabilité d'un minimum de 2 000 000 \$. Québec Mines + Énergie, ou ses mandataires, n'assument aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels que pourraient subir les participants, produits, kiosques, équipements ou décorations qui seraient causés par le feu, l'eau ou le vol, dans les lieux loués ou durant les déplacements dans l'immeuble, et ce, quelle qu'en soit la cause.

Recyclage et collecte des matières résiduelles

L'exposant doit utiliser l'équipement mis à sa disposition pour le recyclage (papier, carton, verre, plastique) tant lors du montage/démontage que durant l'exposition. D'autres collectes sélectives peuvent être ajoutées à celles énumérées ci-dessus.

Les poubelles doivent être placées dans l'allée à l'extérieur du kiosque, et ce, chaque jour, dès la fermeture de l'exposition. Elles seront vidées par le personnel du Centre des congrès. Les poubelles laissées à l'intérieur du kiosque ne seront pas vidées.

Aires communes

L'exposant ne doit en aucun temps obstruer les couloirs, ascenseurs, escaliers mécaniques, foyers, hall, moniteurs de signalisation, écrans au plasma et issues de secours de l'immeuble ou d'autres salles du Centre des congrès de Québec.

Animaux

La présence d'animaux doit être approuvée par les responsables de Québec Mines + Énergie.

Seuls les chiens d'assistance pour handicapés sont autorisés sans restriction.

Autocollants

Les autocollants, quels qu'ils soient, sont strictement interdits par le Centre des congrès de Québec.

Ballons et confettis

L'usage de ballons gonflés à l'hélium doit être préautorisé par les responsables de Québec Mines + Énergie Découverte. Des frais vous seront imputés pour la récupération des ballons au plafond après vos activités. L'utilisation de confettis et de paillettes est interdite.

Consommation d'alcool lors du montage et du démontage

Afin de diminuer les risques d'accident, aucune boisson alcoolisée n'est tolérée durant les périodes de montage et de démontage.

Enfants

Pour des raisons de sécurité, la présence d'enfants au débarcadère et dans la salle d'exposition n'est pas autorisée pendant les périodes de montage et de démontage.

Incendie

L'exposant doit se conformer aux règles de prévention des incendies. Voir le document « Mesures de sécurité et prévention des incendies » accessible par le lien suivant : www.convention.qc.ca.

Limites sonores

L'équipement ou les appareils produisant du bruit ou des odeurs qui pourraient incommoder les exposants ou les invités ne peuvent être utilisés. L'intensité du bruit ne doit pas dépasser 70 décibels à 4 pi de la source.

Ruban adhésif

Les seuls adhésifs permis au Centre des congrès de Québec sont les suivants. Ils peuvent être achetés sur place :

- Surfaces murales : adhésif amovible Glue Dots
- Surfaces de plancher : ruban adhésif Tuck 85 ou Tuck 99, ruban à double face Echo DC-W188F
- Murs de brique : adhésif amovible Glue Dots

Services alimentaires

Maestro Culinare est le partenaire exclusif au Centre des congrès de Québec pour tous les services d'alimentation et de boisson. Maestro Culinare est également le seul à pouvoir détenir ou servir des produits alcoolisés à l'intérieur du Centre des congrès de Québec. Tout alcool provenant de l'extérieur, même à des fins personnelles, est formellement interdit. Si vous souhaitez distribuer ou vendre des échantillons alimentaires dans votre kiosque, vous devez obligatoirement obtenir l'autorisation préalable de Maestro Culinare.

Maestro Culinare

Audrey Théberge

Tél. : 418 647-7711, poste 4613 : audrey.theberge@maestroculinaire.ca

Tabac et cigarette électronique

Le Centre des congrès de Québec offre un environnement sans fumée. Depuis le 31 mai 2006, selon les dispositions de la Loi sur le tabac, il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du Centre et sur les quais de chargement, sans aucune exception.

EXEMPLE D'ÉTIQUETTE POUR ADRESSAGE

Nom de l'expéditeur : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Nombre de boîtes : _____

Transporteur : _____

Coordonnées du courtier en douanes : _____

NOM DE LA COMPAGNIE EXPOSANTE

À l'attention de : Québec Mines + Énergie Découverte

Numéro de kiosque : _____



855, rue Jean-Jacques-Bertrand
Débarcadère niveau 4
Québec (Québec) G1R 5V3

